

Présentation des grandes orientations du semestre européen 2015 et des défis afférents pour le Luxembourg

1^{ère} réunion du dialogue social régulier 26 janvier 2015





- 1. Le semestre européen
- 2. L'édition 2015
- 3. Les enjeux pour le Luxembourg
- 4. Les prochaines étapes



- 1. Le semestre européen
- 2. L'édition 2015
- 3. Les enjeux pour le Luxembourg
- 4. Les prochaines étapes

Le semestre européen (I)



- Le semestre européen est depuis 2011 le principal outil de coordination et surveillance au niveau de l'Union Européenne (UE). Il vise à ce que les politiques nationales contribuent à la réalisation des objectifs communs fixés dans l'UE (p.ex. Europe 2020).
- Le semestre européen a également comme objectif d'encourager les Etats membres à développer un agenda national de réforme et de politique budgétaire à travers leurs Programme national de réforme (PNR) et Programme de stabilité et de croissance (PSC).
- En outre, le semestre européen désigne le calendrier européen selon lequel la surveillance et la coordination ont lieu annuellement. Ce calendrier européen impacte inévitablement le calendrier national.

Le semestre européen (II)



- Chaque année, le semestre européen commence (en automne), par l'adoption par la Commission Européenne («Commission») de l'examen annuel de la croissance. Ce rapport dresse le bilan de la situation économique et sociale et arrête les priorités d'action générales de l'UE pour l'année à venir.
- Le semestre européen se termine (en été), par la publication des recommandations par pays adoptées par le Conseil de l'UE («le Conseil») sur proposition de la Commission.
- Les recommandations par pays («country specific recommendations» ou «CSR») constituent un des principaux instruments de surveillance et de coordination du semestre européen.



- 1. Le semestre européen
- 2. <u>L'édition 2015</u>
- 3. Les enjeux pour le Luxembourg
- 4. Les prochaines étapes

L'édition 2015 (I)



- Dans son analyse, la Commission :
 - note qu'après avoir traversé la pire crise de ces dernières générations, et malgré les efforts accomplis, la reprise dans l'UE est moins forte qu'escomptée;
 - constate que la crise économique a entraîné une crise sociale importante (i.e. niveaux élevés de chômage, surtout du chômage des jeunes);
 - estime la croissance économique réelle de l'UE à +1,3% en 2014. En 2015 et 2016 la croissance est prévue d'augmenter légèrement (jusqu'à +2%); et
 - est d'avis que l'environnement mondial explique en partie le ralentissement économique actuel, mais des facteurs spécifiques internes empêchent une croissance plus rapide dans l'UE.
- Le risque d'une faible croissance permanente, d'une inflation proche de zéro et d'un chômage élevé pèsent sur les perspectives économiques de l'UE.

L'édition 2015 (II)



- Dans cette perspective, l'édition 2015 du semestre européen a comme principal objectif de remettre l'UE sur la voie d'une croissance durable.
- Pour ce faire, la Commission suggère une politique intégrée sur trois grands piliers:
 - 1. un coup de fouet aux investissements;
 - un renouvellement de l'engagement en faveur des réformes structurelles;
 - 3. la poursuite de la responsabilité budgétaire.



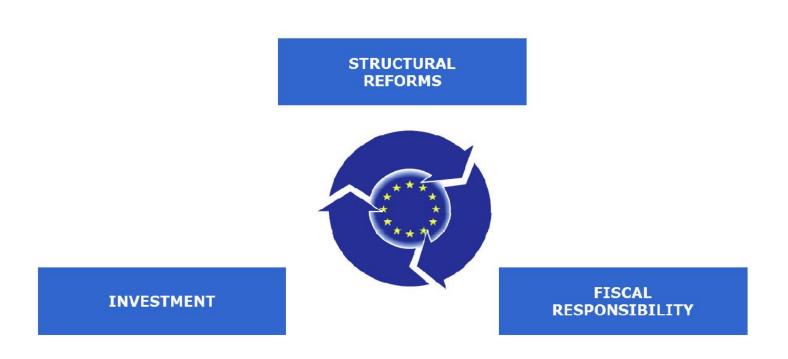


Figure 1 : Piliers du semestre européen 2015

L'édition 2015 (III)



Pilier 1 – Investissements (I)

- La COM juge que:
 - le niveau d'investissement est «médiocre», ayant chuté de 15% par rapport aux niveaux de 2007;
 - que ces besoins d'investissement se font «cruellement» ressentir après autant d'années de croissance lente ou nulle.
- La relance économique par la stimulation de l'investissement public et privé dans l'UE est une priorité majeure de la COM.
- Dans ce contexte, la Commission a annoncé un plan d'investissement visant à mobiliser au moins 315 milliards d'euros supplémentaires de 2015 à 2017.

L'édition 2015 (III)



Pilier 1 – Investissements (II)

- Le plan, souvent dit «Juncker», comporte trois volets principaux:
 - la création d'un nouveau Fonds européen pour les investissements stratégiques (EFSI);
 - la mise en place d'une réserve de projets crédibles; et
 - l'amélioration de l'environnement d'investissement et la suppression des obstacles réglementaires.
- Comme ce processus est en cours, des opportunités se présentent au niveau national pour répondre efficacement à ces développements au niveau européen.

L'édition 2015 (IV)



Pilier 2 – Réformes structurelles

- La stratégie d'investissement est renforcée par des **réformes structurelles** qui contribuent positivement à la croissance potentielle.
- Exemples: marché intérieur, énergie, TIC, simplification administrative, environnement des affaires, marché du travail, R&D et modernisation des systèmes de protection sociale, etc.



Pilier 3 – Responsabilité budgétaire

- De manière toute aussi importante, les Etats membres sont tenus de maintenir durablement sous contrôle leurs niveaux de déficit et d'endettement et continuer leurs efforts de consolidation budgétaire.
- Le **nouveau cadre budgétaire** au niveau de l'UE est toujours applicable (p.ex. +0,5% surplus structurel pour le Luxembourg afin de contrecarrer les risques liés aux coûts de vieillissement).
- Des politiques **budgétaires/économiques soutenant la croissance** devront être privilégiées (p.ex. qualité et l'efficacité des finances publiques).



Accent mis sur le dialogue social

- La Commission estime que le moment est venu de rationaliser et de renforcer le semestre européen afin, entre autres, d'accroître l'appropriation politique, l'acceptation et la crédibilité du processus, et d'aider à améliorer la mise en œuvre des recommandations par pays.
- La Commission juge qu'il est indispensable de recueillir un large consensus sur l'orientation qu'il convient de donner aux politiques à mettre en œuvre.
- De manière similaire, au niveau national, le gouvernement s'est prononcé en faveur d'une relance du dialogue social et d'inclure le parlement ainsi que les partenaires sociaux dans le débat du semestre européen.



- 1. Le semestre européen
- 2. L'édition 2015
- 3. Les enjeux pour le Luxembourg
- 4. Les prochaines étapes

Les enjeux pour le Luxembourg (I)



Aspects économiques

- La lenteur de la reprise économique au sein de l'UE a un impact important pour le Luxembourg, en tant que petite économie très ouverte.
- Luxembourg (+2,9% en 2014 et +2,2% en 2015).
- Ces taux sont supérieurs aux taux moyens de l'UE, mais endessous de moyenne historique nationale 1985-2013: +4,3%.
- Au Luxembourg, le niveau de l'investissement (public et privé confondus), en comparaison avec les autres pays de l'UE reste relativement élevé
- Par exemple, en 2015, pour le Luxembourg les investissements publics se chiffrent à ≈EUR 2mrd. Ceci revient à une augmentation de ≈+15% par rapport à 2014.

Les enjeux pour le Luxembourg (II)



Aspects budgétaires

- Côté finances publiques, au titre des règles de la surveillance des politiques budgétaires, le Luxembourg se trouve dans le volet préventif du pacte de stabilité et de croissance.
- Feu vert de la part de la Commission, qui a conclu que la stratégie budgétaire (y compris les mesures du «Zukunftspak») décidée par le gouvernement pour 2015 est une réponse appropriée aux risques budgétaires liés à la perte importante de recettes à cause du changement dans la taxation «e-commerce» (≈EUR 700 à 800 mio.).
- Toujours au sens des règles budgétaires européennes, il sert à rappeler que le Luxembourg s'est engagé a faire converger son solde budgétaire à +0,5% du PIB dans les années à venir – notamment pour contrecarrer l'augmentation des coûts liés au vieillissement.
- De manière générale, l'introduction de la méthode d'une **revue générale des dépenses** (« screening ») est appréciée.

Les enjeux pour le Luxembourg (III)



Aspects sociaux

- Concernant la dimension sociale de l'analyse de la Commission, en comparaison avec d'autres Etats membres, le Luxembourg:
 - a connu une forte croissance de l'emploi depuis 2008;
 - a, en même temps, connu un taux de chômage national en hausse;
 - reste un des pays avec un taux de chômage faible par rapport à d'autres pays au sein de l'UE (de même pour son taux de chômage de longue durée et son taux de jeunes qui ne sont pas en emploi, éducation ou formation);
 - affiche un niveau d'inégalité stable entre 2008 et 2011; et
 - voit le risque de pauvreté ou d'exclusion sociale augmenter (chiffres CSL sur le taux de risque de pauvreté: 14,9% en 2009 à 15,5% en 2013).
- De manière générale, à la fois pour le volet emploi que pour le volet social, le Luxembourg figure parmi les États membres avec des niveaux de performances considérés comme élevés, mais avec des évolutions négatives.

Les enjeux pour le Luxembourg (IV)



Recommandations de l'UE

- A la fin du semestre européen précédent, le Luxembourg a reçu cinq recommandations du Conseil de l'UE (été 2014) :
 - 1. préserver une situation budgétaire saine ;
 - réduire les dépenses liées au vieillissement ;
 - 3. revoir le mode de formation des salaires et diversifier son économie ;
 - 4. poursuivre les efforts pour réduire le chômage des jeunes chez les demandeurs d'emploi peu qualifiés ; et
 - développer un cadre global et prendre des mesures concrètes afin de permettre la réalisation de l'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre.
- A la fin de l'exercice en cours (été 2015), sera adressée au Luxembourg une mise à jour de la liste des recommandations, tenant compte des développements antérieurs.

Les enjeux pour le Luxembourg (V)



Europe 2020

- Europe 2020 est la stratégie de croissance que l'UE a adoptée pour la période 2010-2020.
- Concrètement, l'UE a fixé cinq objectifs à atteindre d'ici 2020 en matière d'emploi, d'innovation, d'éducation, d'inclusion sociale, d'énergie ainsi que de lutte contre le changement climatique.
- Concernant les **objectifs nationaux** que le Luxembourg s'est fixés dans le cadre de la stratégie Europe 2020, le Luxembourg:
 - devra encore faire des efforts très importants en matière de R&D;
 - se trouve sur la bonne trajectoire en matière d'éducation;
 - devra faire des efforts importants en matière de changement climatique/énergie;
 - se trouve sur la bonne trajectoire en matière d'emploi ;
 - doit surveiller le nombre de personnes en risque de pauvreté ou d'exclusion.

Les enjeux pour le Luxembourg (VI)



Les actions du gouvernement

- Le gouvernement soutient activement le processus d'analyse de la Commission dans le cadre du semestre européen.
- Lors de la mis en place de nouvelles politiques, le gouvernement prend en considération les recommandations de la part de l'UE.
- Quelques exemples:
 - Pour la <u>recommandation 1</u> sur les finances publiques, le gouvernement a mis en place une stratégie budgétaire respectant les disposition européennes (dont le «Zukunftspak»); il a passé la loi du 12 juillet 2014 relative à la coordination et à la gouvernance des finances publiques qui introduit un cadre budgétaire à moyen terme. En outre, il compte institutionnaliser le comité de prévision.
 - Pour la <u>recommandation 2</u> sur les retraites, le gouvernement a prévu une panoplie d'actions comme l'évaluation à mi-parcours de la loi du 21 décembre 2012, la révision de la loi sur les pensions complémentaires, la modernisation du contrôle médical de la sécurité sociale ou encore la réforme des soins de longue durée.

Les enjeux pour le Luxembourg (VII)



Quelques exemples (suite):

- Pour la <u>recommandation 3</u> entre autres sur la formation des salaires, le gouvernement s'est engagé à mettre en œuvre une politique équilibrée conciliant les dimensions sociale et économique; en outre, il continuera ses efforts de diversification de l'économie à travers sa stratégie de spécialisation multisectorielle.
- Pour la <u>recommandation 4</u> sur le chômage des jeunes, le gouvernement a mis en œuvre notamment la Garantie pour la Jeunesse pour soutenir l'intégration professionnelle et la formation des jeunes. Des ateliers de motivation comme la création d'un centre d'orientation supplémentaires sont autant d'initiatives que le gouvernement poursuit pour lutter contre le chômage des jeunes. La lutte contre le décrochage scolaire et le renforcement de l'apprentissage des langues sont des mesures plus particulièrement destinées aux jeunes issus de l'immigration.
- Pour la <u>recommandation 5</u> sur le changement climatique: le gouvernement poursuit la mise en œuvre de ses plans d'action en matière de réduction des émissions de CO₂ (comportant de nombreuses mesures dans les domaines de l'habitat et du transport) et en matière d'efficacité énergétique.



- 1. Le semestre européen
- 2. L'édition 2015
- 3. Les enjeux pour le Luxembourg
- 4. Les prochaines étapes

Les prochaines étapes (I)



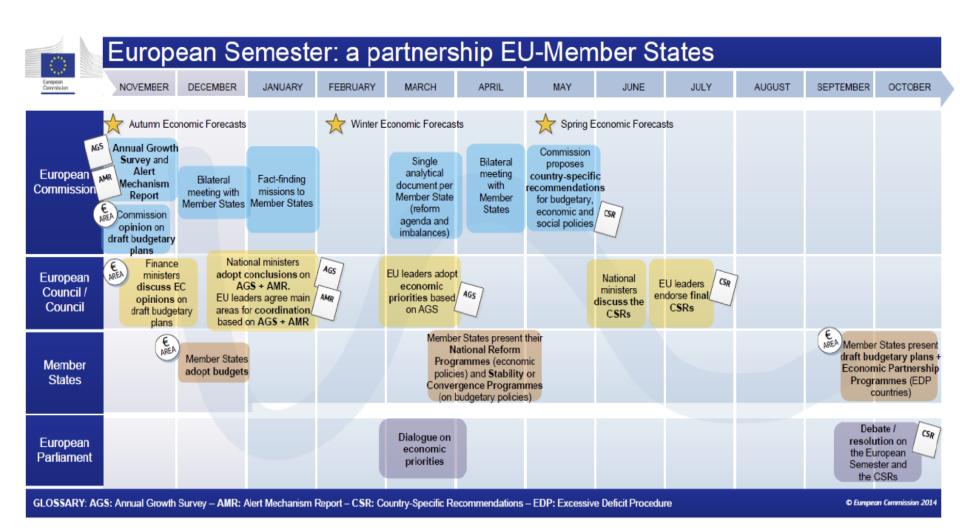
- Fin mars: seconde consultation dans le cadre du CES en vue de la préparation du PSC pour la stratégie budgétaire à moyen terme et du PNR pour l'agenda de réformes structurelles.
- Fin juin-début juillet: troisième consultation portant sur les nouvelles recommandations spécifiques et la stratégie budgétaire pour 2016.
- > Date à définir: consultation sur le marché du travail et la situation sociale au Luxembourg.
- Un dialogue régulier et structuré dans le cadre du semestre européen autour des défis auxquels le Luxembourg est confronté.

Merci pour votre attention.

> Annexes

Calendrier semestre européen 2015







Lancement du semestre « européen » 2015		
28 novembre 2014 Publication de l'Examen annuel de la croissance 2015 par la COM		
26 janvier 2015	1ère réunion dialogue social au Luxembourg au CES	
Début mars 2015	Adoption des analyses pays (+examens approfondis PDM)	
19-20 mars 2015	Conseil européen (Europe 2020 mid-term review ; mise en oeuvre des recommandations spécifiques par pays 2014-2015, etc)	
	2 ^{ème} réunion dialogue social au Luxembourg au CES	
21 avril ou 30 avril 2015	Adoption du PNR & PSC 2015 au Conseil de gouvernement (à confirmer)	
5 mai 2015	Déclaration sur l'état de la nation par le Premier ministre	
>mi-mai 2015	Proposition de recommandations spécifiques par pays 2015-2016 par la COM	
25-26 juin 2015	Conseil européen (approbation des recommandations spécifiques par pays)	
Fin juin/juillet 2015	3ème réunion entre le gouvernement et les partenaires sociaux	
Lancement du semestre « national » 2015		
juillet 2015	Début du « semestre national » - mise en œuvre des recommandations spécifiques par pays 2015-2016 du Luxembourg	
(Date à définir)	4ème réunion entre le gouvernement et les partenaires sociaux	
15 octobre 2015	Soumission du Projet de plan budgétaire 2016 du Luxembourg à la COM	
Lancement du semestre « européen » 2016		

novembre 2015 Publication de l'Examen annuel de la croissance 2016 par la Commission européenne

Procédure concernant les déséquilibres macroéconomiques (PDM) (I)



- En ce qui concerne le *rapport sur le mécanisme d'alerte (RMA)*, la Commission conclut que les défis du Luxembourg ne constituent pas des risques macroéconomiques assez importants pour pouvoir être qualifiés de déséquilibres au sens d'une procédure concernant les déséquilibres macroéconomiques (PDM).
- Cependant, la Commission constate que le Luxembourg a de nouveau dépassé divers seuils critiques fixés pour les indicateurs utilisé dans la PDM, dont notamment l'évolution des coûts salariaux unitaires nominaux (CSUn) qui mesure l'évolution des coûts salariaux par rapport à l'évolution de la productivité au sein d'un pays.
- Contrairement au semestre précédent (2014), la Commission n'a pas lancé un examen approfondi du Luxembourg.

Procédure concernant les déséquilibres macroéconomiques (PDM) (II)



- Entre autres, la Commission note que :
 - les pertes cumulées de **parts de marché à l'exportation sont tombées**, l'économie luxembourgeoise ayant regagné un grand nombre de parts de marché en 2013. L'excédent substantiel du compte des opérations courantes s'est encore réduit en 2013, et est maintenant inférieur au seuil indicatif;
 - cependant, les coûts salariaux unitaires, la croissance du crédit au secteur privé et la dette du secteur privé se situent au-dessus des seuils indicatifs ;
 - même si le niveau actuel de la dette des administrations publiques est actuellement satisfaisant, il pourrait devenir insoutenable à plus long terme en raison de l'accroissement des passifs liés au vieillissement de la population;
 - la taille importante du secteur financier continue de faire peser des risques sur la stabilité financière du pays, mais ceux-ci sont relativement circonscrits grâce à la diversification et à la spécialisation du secteur ;
 - le dynamisme des prix de l'immobilier est préoccupant. Même si une forte correction des prix semble peu probable, il existe des inquiétudes du côté de l'offre, et l'investissement dans la construction de logements recule.





Recommandations de l'UE pour le Luxembourg - 2011-2014

Mesures importantes prises et/ou progrès réalisés dans ces domaines:	Défis restant à relever dans ces domaines:
Finances publiques -Réalisation de l'objectif à moyen terme -Réforme des retraites	Finances publiques -Viabilité à long terme des finances publiques -Renforcement du régime de retraites/des soins de longue durée -Extension de l'application du taux normal de TVA
Marché du travail/éducation -Mesures visant à favoriser l'emploi des jeunes -Stratégie d'apprentissage tout au long de la vie	Marché du travail/éducation -Travailleurs peu qualifiés issus de l'immigration / travailleurs âgés -Fixation des salaires
Recherche et innovation -Intensité de R&D du secteur public / clusters innovants	Recherche et innovation -Coopération entre les organismes publics de recherche et les entreprises
Utilisation efficace des ressources -Stratégie en faveur de la mobilité durable -Accroissement de la consommation d'énergies renouvelables	Utilisation efficace des ressources -Réduction des émissions de gaz à effet de serre produits par des activités non couvertes par le SCEQE -Imposition des produits énergétiques utilisés dans les transports